



Le vvisa de retour existe toujours

Par **moisamir007**, le **26/05/2010** à **18:09**

Bonjour,

je ne comprend pas pourquoi on ne nous dit pas tous lorceque je suis aller a la prefecture du puy de domme a clermont ferrand pour demander si oui il yavais de nouvelle procedure pour les etrangé qui sont oblige de netré en algerie pour un duré bien determine il mon repondue non il yavais le visa de retour mais on le fait plus .est c'est vrais ca ne se fait plus moi je suis conce ici en algerie depuis le moi de decembre 2009 parceque je suis entrée en extremisse au chevé de ma mere qui as fait un malaise cardiaque et qui est toujours sous surveillance medicale avec mon recepisse qui as expirre le 25 janvier 2010 je suis entre en france le moi de juin 2008 regroupement familliale je suis salarier ma femme aussi on as un enfant qui est ne le 10 05 2010 a clemront on ma refuse mon visa de retour parceque mon asile politique avais expiré et que je navais plus le droit d'inc je reste ou je suis loing de ma famille mon epose et mon bebe que je n'est vue depuis 07 mois c'est long tros long pour un homme et un pere de suporetais toute cet periode deloignement .

mon employeure ma envoiyé une lettre qui precise bien que je fait partie du perssonel est ceux depuis le 01 11 2008 a se jour dasn le cadre leguale bien sur cart professionele titre de sejour a jour

dans les prochains jour je doit declaré mes revenue annuel pour payais mes impot que je doit a l'etat année 2008 et 2009 alor que moi je suis ici en enfer en noir est blanc sela ne me contrarie pas bien au contraire c'est mon devoir alors quelle sont mes droits

merci infiniment

que doije faire pour rejoindre ma famille